

La chronique de l'APCG

Concours d'architecture: des atouts pour Genève

**Dominique
Bakis-Métoudi**
Directrice de SPG
Asset Development



La mise en concurrence des talents est le plus sûr moyen d'atteindre l'excellence. Cet adage s'applique volontiers au domaine des concours d'architecture internationaux, générateurs d'émulation de l'intelligence et de stimulation de la créativité sur la scène architecturale.

Genève a tout à gagner à recourir à ces concours, et cela, qu'ils soient issus de la sphère publique ou privée.

Ces concours, dont la mise en œuvre reste relativement simple, voient leur cadre d'application défini par celui qui les organise. Il choisit l'objectif: un bâtiment, une façade, un jardin ou encore un parc. Il définit aussi le jury, le programme, le calendrier. Les candidatures peuvent être restreintes à quelques architectes de renommée internationale ou ouvertes à

tous, par une médiatisation plus ou moins large. Qui dit concours internationaux dit aussi plus de choix. En 1971, le concours pour le Centre Beaubourg à Paris avait inspiré 681 projets. Les concours donnent ainsi une dimension extraordinaire à toute initiative.

Dimension qu'on retrouve lors de la divulgation des résultats. En effet, les concours d'architecture tiennent lieu de spectacle par le suspense qu'ils créent. Leur aspect médiatique permet non seulement à l'architecte vainqueur de gagner une renommée sur la scène internationale, mais également à la Ville de Genève d'affirmer son assise architecturale à l'étranger. Soyons ambitieux pour notre Ville!

La qualité reste le but premier des concours d'architecture. L'ouverture internationale permet un brassage d'idées, de culture et de visions architecturales différentes. Les architectes rivalisent d'ingéniosité et de techniques pour élaborer le meilleur projet de la compétition.

Genève ne peut que profiter de cette

prodigieuse opportunité pour importer des tendances et des technologies nouvelles, essentielles à la diversité culturelle dont elle est si fière.

L'originalité en est son corollaire. Outre la révélation de jeunes talents, les concours d'architecture permettent au constructeur de sortir de la vision préconçue de son bâtiment et de faire des choix plus osés. Par ce biais, il dépasse le cadre de l'architecture traditionnelle et fait un pas vers l'architecture nouvelle où toute notion de cadre disparaît.

Enfin, la définition d'objectifs environnementaux dans le cahier des charges est le meilleur moyen d'encourager de nouveaux types de collaborations, vers des solutions intégrant non seulement la forme et la fonction, mais également la performance environnementale.

*Association des promoteurs
constructeurs genevois

www.apcg.ch